

Finances

Le Conseil :

- reconduit l'indemnité versée au responsable du Centre des Finances Publiques de Vitry.
- approuve diverses écritures comptables et de modifications de budgets (détails visibles en mairie)

Personnel communautaire

Le Conseil :

- autorise le renouvellement du contrat d'un Maître-Nageur Sauveteur pour 1 an
- autorise le recours aux heures supplémentaires par les agents amenés à en effectuer.
- approuve la modification de durée de travail d'un agent d'entretien.
- approuve le transfert du CCAS de Vitry à la Cté Cnes de l'équipe de 4 personnes chargées d'animer le dispositif de réussite éducative.
- approuve la mise en place d'indemnités et de primes pour le personnel communautaire de la filière médicosociale.

Piscine

- Fixe les tarifs de la piscine pour l'année 2018 (une hausse voisine de 1% est appliquée).

Education – Jeunesse

Le Conseil a fixé pour 2018

- les tarifs de restauration scolaire du collège Pierre-Gilles de GENNES.
- le montant des participations des familles aux frais de classes de voile.
- le montant des participations des familles aux frais d'activités extrascolaires sur Marolles et Saint Ouen Domprot.
- le montant des crédits de fournitures scolaires alloués aux écoles maternelles, élémentaires et primaires.

Le Conseil a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offre pour les fournitures scolaires.

Développement économique

Le conseil :

- autorise le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Office du Tourisme.
- approuve l'adhésion de notre Cté de Cnes au Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac du Der.
- donne un avis favorable à la vente d'une parcelle de terrain de 5747m2 sur la ZI Vitry Marolles à la S.C.I. Côte d'Emeraude (transports Choppin).
- approuve la vente d'un entrepôt et de 3 cellules artisanales sur un terrain de 4.841 m2 rue de la Jouette à Vitry-le-François à la menuiserie DEU.
- autorise le renouvellement de la convention de partenariat avec Initiative Marne Châlons-en-Champagne (anciennement M.I.S.E.) pour la subvention à la création d'entreprise.
- approuve la signature d'une convention avec le P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays Vitryat.

Pôle de développement urbain

Le Conseil a alloué 63404 € de subventions pour 16 projets dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

Travaux

Le Conseil a autorisé la signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un centre aquatique.

Eau - Assainissement

Le Conseil :

- autorise la signature d'une convention avec la commune de Blaise-Sous-Arzillières pour le curage du fossé exutoire de la station d'épuration.
- autorise la signature d'un avenant au contrat de délégation de service public assainissement collectif de la Cté de Cnes (portant sur 18 articles - visible en mairie).
- vote le prix de la surtaxe assainissement, pour les communes de Blaise-Sous-Arzillières, Blacy, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Marolles, Pringy, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.



Loisy – Info

Janvier 2018

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.



Edito :

L'année 2018 vient de débuter depuis quelques jours, cette année sera marquée en premier lieu par les nouvelles dispositions fiscales concernant les communes avec la suppression de la taxe d'habitation et la perte d'autonomie budgétaire qui suivra.

Ce sera aussi en ce début d'année l'occasion de faire le point exact sur la population loisyate au travers du recensement, évaluation au travers de laquelle sont définies les dotations de l'Etat au fonctionnement des communes.

2018 verra également le démarrage des travaux de construction du bâtiment destiné à accueillir la cantine scolaire et les locaux mutualisés entre associations et activités scolaires.

Mais il faudra que 2018 soit également tourné vers la volonté du maintien de nos commerces, de nos services de proximité et du bon fonctionnement de nos associations. Faire vivre une commune est l'affaire de chacun de ses habitants et non pas uniquement de l'équipe municipale. Je formule donc des vœux qui nous engagent dans cette voie pour 2018 et au nom des adjoints et conseillers municipaux, je vous présente nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année à venir.

Le Maire Jean-Pol BESNARD



Agenda :

- **Dimanche 25 Février - Après-midi récréatif jeux de société** : Organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes de Loisy de 14h30 à 17h30 - Entrée gratuite pour tous les petits et grands. Les personnes intéressées apporteront leurs jeux (cartes, belotte, tarot, scrabble, dames, chevaux, nain jaune, rubik's cube, etc.) Il y aura aussi des jeux sur place et des tables se formeront par équipe Venez nombreux un goûter sera prévu.
- **Vendredi 16 Février à 18h15 – Spectacle des élèves** du groupe scolaire Camille Paiseur - à la salle des fêtes.



Informations diverses :

Accueil de jour

Dans le cadre de la poursuite du maintien à domicile et de l'aide aux aidants, un accueil de jour thérapeutique est en mesure de recevoir les personnes âgées présentant une maladie de type ALZHEIMER ou apparentée. Cet accueil s'effectue de 9h00 à 17h00 ou à la demi-journée suivant les convenances avec limitation à 3 participations par semaine. Le transport aller-retour à la journée est également proposé. Les personnes désireuses d'avoir des informations complémentaires détaillées peuvent s'adresser en mairie

Etat Civil :

Naissances

Apolline LEAUTAUD, le 30/11
Caroline DELAND'HUY DELHALLE, le 19/12
Kelsy DELAND'HUY DELHALLE, le 19/12

Décès

Jeanine CHOULANT née MAHY, le 02/12
Bernadette MERCIER née LABRUSSE, le 19/12
Jean-Jacques THOUVENOT, le 24/12
Mauricette MONTMAUR née CHEVALIER, le 29/12

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2017

Absent(s) : Emilie ROZE

Le conseil municipal a

- Approuvé le compte rendu de la réunion du 8 novembre 2017
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur :
 - o La parcelle ZT 38 Les Grèves d'une superficie de 1ha 25
 - o La parcelle AB 299 /300 3 rue de l'allée d'une superficie de 995 m²
- De retenir les candidatures de Mme LEGRIS et Mr TAROT comme agents recenseurs.
- De retenir, pour un montant total de 976 314 € TTC les entreprises suivantes pour la construction de la cantine et salles associatives :
 - o Lot 01 VRD –Entreprise EUROVIA
 - o Lot 02 Gros Œuvre – Entreprise LA MARNAISE
 - o Lot 03 Charpente bois– Entreprise DYBIEC
 - o Lot 04 Couverture, étanchéité isolation – Entreprise SOPREMA
 - o Lot 05 Menuiseries extérieures – Entreprise SAS APB MENUISERIES
 - o Lot 06 Menuiseries intérieures – Entreprise LA MARNAISE
 - o Lot 07 Cloisons, faux-plafond – Entreprise AUDINOT
 - o Lot 08 Plomberie chauffage – Entreprise MIRANDEL
 - o Lot 09 Electricité – Entreprise ABI ELECTRICITE
 - o Lot 10 Carrelage – Entreprise RAUSCHER
 - o Lot 11 Peinture – Entreprise LAGARDE ET MEREGNANI
 - o Lot 12 Equipement cuisine – Entreprise SEREC
- De passer un marché complémentaire au cabinet LENOIR lié à l'évolution de la qualité énergétique du projet.



Existant : ① Groupe scolaire - ① Ecole maternelle - ① Sentier du Four - Scolaire : ① Salle de repos 33m² - ⑧ Rangements - Equipements mutualisés : ② Salle d'évolution et de motricité 95 m² + rangements 19 m² - ⑥ Salle d'activité et de réunion 40 m² - ⑦ Entrée et circulation 51 m² - ⑨ Sanitaires - ⑩ parking - Cantine: ③ Salle de restauration 79 m² - ④ Office, locaux technique, local ordure, sanitaire employés 48 m² - Associations : ⑤ Bureau AFR 30 m² - ⑧ Rangements

Projet de construction du bâtiment mutualisé cantine, espaces associatifs et scolaires.

Le projet initié depuis début 2016 va enfin se concrétiser. Avec un budget global de 1 146 000€ subventionné à 70%, c'est le projet phare de cette mandature. Les marchés viennent d'être signés avec les entreprises et les travaux devraient débuter ce printemps pour une livraison début 2019. Ce nouveau bâtiment aux normes de haute qualité énergétique regroupera en un même lieu la cantine scolaire, la salle des associations, salle des clubs et locaux Familles Rurales. Il sera situé sur le terrain du groupe scolaire, accolé à l'école maternelle.



Conseil de Communauté du 7 décembre 2017

Administration générale

Le Conseil approuve :

- les attributions de compensation pour l'année 2017 versées par les communes pour payer les charges transférées à la Cté Cnes (107 957,54 € pour Loisy sur Marne)
- la convention de prestations de services technologie de l'information et de la communication signée avec la ville de Vitry le François, dont les services réalisent cette mission.
- l'agenda du programme des travaux de mise en conformité des bâtiments communautaires.
- L'attribution des avances de subventions pour 2018 à : l'office du tourisme - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) - O.G.E.C. Ecole de la Salle - Centre Social et Culturel de Vitry.
- l'ouverture des commerces de détail 9 dimanches en 2018